

[POINT DE VUE] Un petit mot des féministes pour cette chanteuse iranienne condamnée à 74 coups de fouet ?

Par Arnaud Florac



Règlement retour : pour Macron, « ce n'est pas notre Europe ». C'est quoi, son Europe ?

Par Georges Michel



Pour finir en beauté, la dissolution avant la pr

Par Frédéric Sirgant

2 900 euros par an par foyer : ce scandale de la fiscalité routière que l'État camoufle

Notre fisc a inventé une fiscalité routière ruineuse pour les Français, qui finance surtout le désendettement de l'État.

Etienne Lombard 11 juin 2026 Articles



©Peugeot

On savait déjà l'automobiliste vache à lait préférée du fisc français. Mais on ne se doutait pas à quel point, et surtout quel trésor d'ingéniosité l'État déploie pour entretenir cette affection, sans en avoir l'air, en émettant ses prélèvements en de multiples petites taxes afin de mieux endormir le plus vigilant des contribuables.

C'est incohérent, mais on ne change surtout rien

PARTAGER CET ARTICLE

RI



PO

LE

Le Conseil des prélèvements obligatoires (CPO), organisme lié à la Cour des comptes, s'est fendu d'un rapport sur **la fiscalité de l'énergie**, bienvenu en ces temps de crise du pétrole. Mais comme l'a fait remarquer la revue spécialisée *Transitions & Énergies*, ce rapport se contente d'une critique « *subliminale* » et ne fait guère d'effort pour nous éclairer sur la légitimité de l'édifice fiscal routier, et moins, encore, pour corriger certaines de ses plus évidentes anomalies. Un chiffrage nous est tout de même proposé : la fiscalité énergétique se monterait à un total de 56,7 milliards d'euros (2 % de notre PIB), principalement alimenté par l'accise sur les produits énergétiques (39,5 milliards d'euros) et la TVA (17,5 milliards d'euros). Ces recettes proviennent pour un tiers de l'électricité et pour les deux tiers des produits pétroliers. Une lecture attentive permet tout de même d'apprendre que ces diverses ponctions de l'État sur le carburant vendu aux particuliers (accises et taxes) sont « *incohérentes avec les objectifs de la transition énergétique* ». Voilà qui est instructif, même si le CPO s'empresse de nous expliquer qu'il ne faudrait surtout rien y changer avant... 2030 - surendettement de l'État oblige. **Le contribuable motorisé, lui, peut bien payer.**

Une vache à lait qui pèse 90 milliards

L'association Contribuables associés s'est penchée sur la question et en a tiré **une étude** autrement plus détaillée et dont le titre annonce d'emblée la corrosivité : « *Quand l'impôt prend le volant* ». Au bout du voyage, c'est entre 85 et 90 milliards d'euros de recettes publiques liées aux véhicules motorisés qui atterrissent dans les poches de l'État, « *dont 47 milliards provenant des seules taxes sur les carburants* ». Et contrairement à nos voisins européens, dont la fiscalité se résume à « *une taxe annuelle de détention visible et lisible, la France a fragmenté la ponction en une cinquantaine de prélèvements distincts* ». Un détail, apparemment, mais qui rend le montage si opaque que l'automobiliste ne sait, en fait, pas combien lui coûte sa mobilité et n'a pas, non plus, la moindre idée des évolutions de tarifs qu'on lui impose en douce.

7/7 Retrouvez l'intégralité de notre étude juste ici 📄

«Fiscalité routière, Quand l'impôt prend le volant»

🔗 [#FiscalitéRoutière](https://t.co/rRzrfhT0Hh#FiscalitéRoutière) [#Impôts](#) [#Automobilistes](#) [#Contribuables](#) [#TaxeCarburant](#) [#Radars](#) [#ArgentPublic](#) pic.twitter.com/IR0ljysemL

— Contribuables Associés (@contribuables) June 10, 2026

Parmi la cinquantaine de ces petites douceurs fiscales, Contribuables associés cite notamment « *carte grise, malus CO₂ (jusqu'à 80.000 euros, pour les véhicules les plus émetteurs), malus masse [pour les véhicules de plus de 1.950 kg], accises sur les carburants, TVA sur l'accise elle-même, taxes sur les assurances, péages, stationnement, contrôle technique, ZFE, amendes automatisées* »...

2.900 euros par foyer fiscal !

Pris isolément, chacun de ces prélèvements semble raisonnable, mais ramenée « *aux 31 millions de ménages français, cette masse fiscale représente une facture moyenne d'environ 2.900 euros par an et par foyer* ». Cette ponction, qui ne concerne que la mobilité, est à confronter au **revenu disponible moyen par foyer des Français**, qui dépasse à peine les 4.800 euros en net mensuel. Mais il faut aussi, note l'étude, compter avec des écarts considérables, puisqu'un « *citadin sans voiture s'en tire à 400 euros, quand un ménage*

franchir les 5.000 euros en 2026 avec le choc géopolitique lié au conflit iranien, qui a propulsé le gazole au-delà de 2 euros le litre ».

Ces chiffres expliquent parfaitement la mise en tension provoquée par la polémique sur le maintien forcé des ZFE par Sébastien Lecornu. S'agissant d'une foule de Français modestes, dont le véhicule est un outil indispensable au quotidien, il y a des punitions qui passent d'autant moins que leur légitimité n'est guère perceptible.



À ce sujet — **Nouvelles taxes sur l'automobile : c'est encore Nicolas qui paie**

Il faut en effet avoir l'esprit large pour admettre le principe d'une TVA appliquée sur le montant de l'accise, qui n'est pas autre chose qu'une « taxe sur la taxe », et en l'occurrence une de ces exclusivités fiscales mondiales dont le fisc français a le secret. À ce petit jeu, ce dernier réussit à imposer à l'automobiliste une fiscalité sur son carburant dépassant désormais 55 % du prix payé à la pompe !

Le radar, cette poule aux œufs d'or

L'État ne s'oublie pas, non plus, sur l'assurance automobile. En France, « *le taux de taxe appliqué à la responsabilité civile obligatoire atteint 33 %, contre 12 % au Royaume-Uni, 19 % en Allemagne et 8 % en Espagne* », nous indique Contribuables associés.

Et que dire des amendes routières, « *issues d'un parc de 4.753 radars automatiques* », qui ont généré « *27,6 millions d'infractions en 2024 pour près de deux milliards d'euros de recettes* » et dont « *une part significative sert au désendettement de l'État plutôt qu'à la sécurité routière* ».

Arrêtons-nous, un instant, sur cet instructif exemple : une **annexe au projet de loi de finances pour 2024** nous indique en effet que 78,1 % de ces recettes servaient effectivement, cette année-là, à financer des actions favorisant la sécurité routière. Ce qui signifie que près de 22 % de ce total a servi au désendettement de l'État (avec le succès que l'on sait). 22 % dont il n'est évidemment jamais question dans le discours officiel. Mais personne ne nous a non plus informés qu'au fil des ans, la part du magot des radars consacrée à la sécurité sur nos routes a fondu comme neige au soleil. « *Plus de 91 % des recettes des radars ont financé la sécurité routière en 2017* », confirmait, à l'époque, **la Banque des territoires**. Quand il s'agit de gratter chaque année un peu plus, l'État ne manque pas de grattoir.

Dans la même veine, il faut rappeler qu'un bonus automobile avait été instauré, au départ, pour inciter les automobilistes à rouler plus propre en se débarrassant de leur ancien véhicule pour acheter, neuf, un véhicule moins polluant et moins émissif en gaz carbonique. Puis sont apparus des malus pour les véhicules lourds et pour ceux très émetteurs en gaz carbonique, alors que le bonus disparaissait du paysage. Meilleur indicateur possible du passage progressif d'une politique de l'incitatif, qui restait compréhensible et admissible, à une politique exclusivement punitive, qui ne l'est plus du tout pour la plupart des Français.

Et au risque d'effrayer un peu ceux d'entre nous (en ayant les moyens) qui ont investi récemment dans une voiture électrique afin d'échapper à la fois à la flambée du prix du carburant et à sa fiscalité honteuse, il convient de les prévenir que si, dans quelque temps, la bascule du marché vers le tout électrique devient effective, la fiscalité y basculera elle aussi.

🚫 **Malus auto: Un BRAQUAGE fiscal.**

L'État ne finance plus du tout l'écologie (les bonus), garde l'impôt collecté, et s'est déchargé sur les producteurs d'énergies (vous et vos factures d'énergie), pour financer les bonus.

Ils vous ont vendu l'écologie, vous avez eu:

- 1 Mds... pic.twitter.com/S6X2pJgKJm

— 🇫🇷 Tyron 🇫🇷 (@Tyron911147) **June 9, 2026**

📧 [Obtenir le lien ou envoyer cet article à un ami](#)



Etienne Lombard

Journaliste



ARTICLE PRÉCÉDENT

[INFO BV] Delphine Ernotte accusée de parjure : Cha... Affaire Lyhanna : ces ministres qui ne savent pas dé...

ARTICLE SUIVANT



■ VOS COMMENTAIRES

[Me connecter](#)

[M'inscrire à l'espace commentaire](#)

[Charte d'utilisation des commentaires](#)

Commentaires fermés.

Lélue58

17 juin 2026 à 9 h 48 min

Comment travailler dans le monde rural sans véhicule ? On pèse bien l'écart qu'il y a à recevoir un RSA plus les aides « d'à côté » d'avec un salarié qui a toutes les charges cumulées pour une paie mince comme une tranche de jambon sous cellophane. Alors ne nous étonnons pas qu'il y ait de plus en plus de gens qui ne veulent plus travailler et attendent un revenu universel qui viendra cautionner leur oisiveté.

Cheche

13 juin 2026 à 15 h 53 min

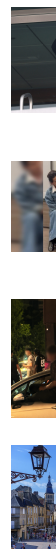
Si l'état veut faire du fric qu'il nationalise les autoroutes, les aéroports, qu'il privatise la SNCF, l'audiovisuel public... On récupère les vaches à lait et on vend les moutons à 5 pattes. Même un collégien sous protoxyde d'azote pourrait donner cette solution, donc pourquoi l'état matraque son peuple sans relâche ?

Bill A Bong

12 juin 2026 à 14 h 13 min

Contribuables Associés fait un travail considérable pour alerter et mobiliser les français contre le racket d'Etat tout azimut qui a longtemps fait croire au français qu'il les maternait, alors qu'il ne

PARTAGER CET ARTICLE



faisait que les vampiriser chaque jour un peu plus. Ajoutons à cette association, une autre « la ligue de défense des conducteurs » dont les buts s'ajoutent à la précédente, avec un objectif plus spécialisé sur la route, l'automobile, les conducteurs et tout ce qui peut les maltraiter, comme le lobby escrologiste, source de tant de taxes, normes et pénalités, et qui est la source principale des ennuis rencontrés par les français dans leur vie quotidienne, comme les ZFE !

Paul ter Gheist

12 juin 2026 à 12 h 10 min

C'est pas grave, les « Bleus » vont nous faire oublier tout cela...au fait les médias n'en disent mot, mais pour la pollution co2 ce mondial, ça va comment ?

Contradicteur

12 juin 2026 à 11 h 28 min

Aux prochaines élections, je vais voter Madame Knafo pour son budget aux dépenses et taxes réduites .

Schmitt

12 juin 2026 à 13 h 37 min

Idem pour son parti

Bergamote

15 juin 2026 à 10 h 59 min

@Contradicteur : et votre voisin votera pour un candidat aux mêmes idées « libératrices » mais pas tout à fait pareil dans les détails. Et comme ce genre d'exemple va se répéter à l'infini les candidats libérateurs vont se retrouver minoritaires et perdre les élections! C'est constructif la « non union » au motif de légères différences. Les profiteurs planqués de tous bords ont de beaux jours devant eux, l'alliance de tous les « cerveaux réformateurs » n'est pas prête de voir le jour.

Vicking

16 juin 2026 à 14 h 36 min

Idem

Blou

12 juin 2026 à 11 h 05 min

Il y a une pétition qui circule sur 40 millions d'automobilistes # balance ton plein

[← Commentaires plus anciens](#)



Boulevard Voltaire 10.6.1 Les contenus écrits publiés par Boulevard Voltaire sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Partage dans les Mêmes Conditions 2.0 France



© 2007-2026 Boulevard Voltaire

[Le Fil d'actualité BV](#) [Contact](#) [Qui sommes-nous ?](#) [Mentions légales](#) – [CGU](#)

PARTAGER CET ARTICLE